

Mérignac magazine

NUMÉRO SPÉCIAL



Présentation de
La nouvelle
équipe municipale



5

INTERVIEW

Questions à Alain Anziani

La crise sanitaire remet-elle en cause vos priorités pour ce nouveau mandat ?

L'épidémie a profondément changé notre vie et a frappé douloureusement de nombreuses familles pour lesquelles je veux avoir une pensée. Au cœur de cette crise, cette élection s'est déroulée dans des conditions inédites, mais les raisons qui m'ont conduit à me présenter pour ce second mandat s'inscrivent avant tout dans la continuité du travail engagé ces six dernières années, et reposent sur les mêmes valeurs. Nous devons aujourd'hui répondre à une crise économique et sociale, tout en poursuivant le chemin de la transition écologique. Nous y parviendrons par l'innovation, le soutien à nos entreprises et nos commerces, en renforçant l'exigence environnementale dans toutes nos politiques publiques, et en ayant, toujours, une attention particulière aux plus fragiles d'entre nous.

L'équipe municipale a été fortement renouvelée, comment avez-vous constitué ce collectif ?

Dès le premier tour, j'ai présenté une liste de rassemblement qui dépassait les clivages politiques traditionnels. Au second tour, j'ai renforcé cette union de toutes les énergies de Mérignac avec un renouvellement de 60% de l'équipe municipale. Cette équipe est à l'image de la ville : elle conjugue l'expérience et le renouvellement, représente tous les quartiers et de nombreuses professions et sensibilités. Je ne demande à personne de renier ses convictions comme je ne renie pas les miennes, fondées sur des valeurs de solidarité et de liberté, et nous sommes maintenant au travail pour mettre en œuvre un programme ambitieux, au service de la qualité de vie de tous les habitants, avec une même exigence de proximité et de transparence dans nos actions.



Quels sont les projets de ce nouveau mandat ?

L'action publique nécessite un temps long, et nous allons commencer par récolter ce que nous avons semé durant ces six dernières années : l'extension du tram jusqu'à l'aéroport, le stade nautique métropolitain, deux nouveaux groupes scolaires, la rénovation du centre-ville, les maisons des habitants ou encore, le parc du Renard. Mais ce mandat sera immédiatement celui de l'audace avec l'engagement de projets structurants comme la maison de la nature, au cœur du parc Féau dans l'immeuble de Canopée que nous sommes en train d'acquérir.

Ces projets contribueront à renforcer le bien vivre à Mérignac, qui restera – c'est une exigence – une ville solidaire, avec une attention toujours plus forte pour nos séniors ou pour la santé, notamment environnementale, qui est au cœur des préoccupations de nos habitants.

C'est votre second mandat, serez-vous un maire différent ?

Être élu nécessite d'avoir des convictions, mais il ne faut jamais s'enfermer dans des certitudes. J'ai toujours considéré que rien ne peut se faire sans l'appui des habitants. Pendant six ans j'ai multiplié les rencontres et les concertations, et cherché de nouveaux moyens pour mieux associer les habitants à la gestion de la ville : pieds d'immeubles, rencontres en mairie avec des personnes tirées au sort mais aussi développement des outils numériques ou mise en œuvre d'un budget participatif. La crise sanitaire a renforcé cette exigence : pour être plus efficaces, nous devons être plus à l'écoute encore et transparents quant aux résultats de nos actions.



Mérignac est la deuxième ville de Bordeaux Métropole, et vous en êtes désormais le président, qu'est-ce que cela va changer pour les Mérignacais ?

Pour une partie essentielle, notre avenir dépend de la Métropole qui assure de nombreuses compétences de proximité : la collecte des déchets, l'entretien des espaces publics, les transports en commun ou encore, la distribution d'eau et l'assainissement. Les habitants la connaissent...sans la connaître vraiment, car elle apparaît comme une administration « technique » et peu accessible. Je serai le président d'une métropole plus agile, plus déconcentrée et plus proche de ses habitants. Son rôle est aussi essentiel en matière de développement économique et de soutien à l'emploi. Les mois et les années qui viennent seront décisifs pour amortir le choc économique et social provoqué par la Covid, comme pour relever le défi climatique. Là encore, la Métropole jouera un rôle essentiel, au service des habitants de ses 28 communes et donc, de Mérignac.

Résultats

La nouvelle assemblée

La liste « Ensemble, nous sommes Mérignac » conduite par Alain Anziani a remporté les élections municipales au 2^{ème} tour, le dimanche 28 juin 2020 avec **64,92% des voix.**

Quelques faits marquants

. Après être arrivé en tête du 1^{er} tour avec **42,33%** des voix, la liste « Ensemble, nous sommes Mérignac » d'Alain Anziani a emporté la majorité des suffrages dans tous les bureaux de votes de la ville.

. Mérignac a enregistré un **taux de participation de 32,45%**, alors que la moyenne sur le territoire national est de 43,13% (moyenne sur les deux tours).

. Le **taux d'abstention au premier tour**, en pleine période de confinement due à la COVID, était de **64,78%**. **Au deuxième tour**, il était de **70,31%**.

. Il s'est passé **15 semaines entre les deux tours de scrutin** : du jamais vu sous la V^{ème} République ! Sur fond de crise sanitaire, ces élections 2020 laisseront un souvenir marquant.

NOMBRE D'ÉLECTEURS INSCRITS :
45 200

NOMBRE DE VOTANTS :
13 413

NOMBRE DE BULLETINS NULS/BLANCS :
189/307

NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMÉS :
12 920

Liste « Ensemble, nous sommes Mérignac » :

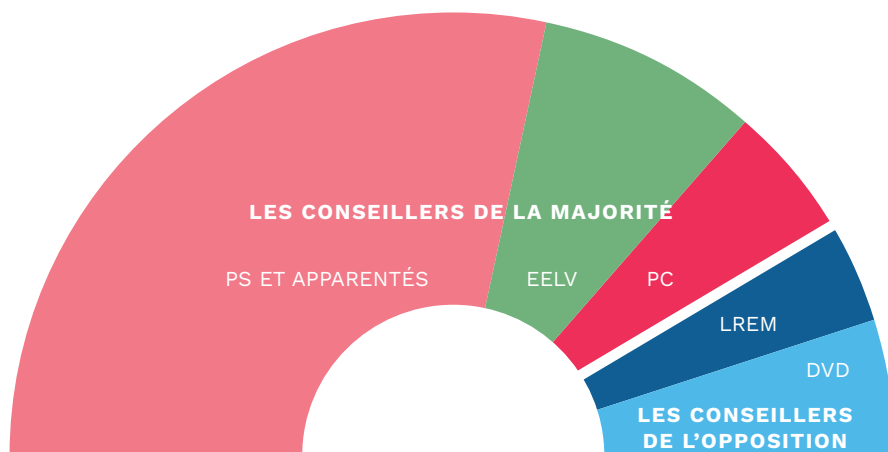
8388 voix soit 64,92% des voix

Liste « Ensemble pour une Ville Durable » :

3299 voix soit 25,53% des voix

Liste « Renouveau Mérignac » :

1233 voix soit 9,54% des voix



Répartition des sièges au conseil municipal

41 sièges pour la liste conduite par Alain Anziani

6 sièges pour la liste conduite par Thierry Millet

2 sièges pour la liste conduite par Bruno Sorin

Répartition des sièges au conseil métropolitain

8 sièges pour la liste conduite par Alain Anziani

1 siège pour la liste conduite par Thierry Millet

Résultats

La nouvelle assemblée



Alain ANZIANI
Maire de Mérignac
Président de Bordeaux Métropole



Thierry TRIJOLET
1^{er} adjoint à l'urbanisme, grands projets urbains, habitat, patrimoine, politique de la ville
Conseiller métropolitain



Marie RÉCALDE
2^{ème} adjointe au développement économique, emploi, innovation, formation et égalité femmes / hommes
Conseillère métropolitaine



David CHARBIT
3^{ème} adjoint aux finances, marchés publics et numérique
Société civile



Sylvie CASSOU-SCHOTTE
4^{ème} adjointe à l'action sociale et solidaire
Vice-Présidente de Bordeaux Métropole



Joël MAUVIGNEY
5^{ème} adjoint au commerce, artisanat et marchés de plein air
Société civile



Vanessa FERGEAU
6^{ème} adjointe à la culture
Société civile



Bastien RIVIERES
7^{ème} adjoint à la transition écologique
Conseiller métropolitain



Véronique KUHN
8^{ème} adjointe à l'éducation
Société civile



Gérard CHAUSSET
9^{ème} adjoint au domaine public, espaces verts, mobilités et travaux
Société civile



Mauricette BOISSEAU
10^{ème} adjointe aux relations publiques, affaires militaires et commissions de sécurité



Joël GIRARD
11^{ème} adjoint au logement et droits civiques



Patricia NEDEL
12^{ème} adjointe à l'économie sociale et solidaire et insertion



Jean-Pierre BRASSEUR
13^{ème} adjoint à la tranquillité publique
Société civile



Ghislaine BOUVIER
14^{ème} adjointe à la santé et lutte contre les pollutions



Alain CHARRIER
15^{ème} adjoint de quartier,
Dé démocratie participative



Cécile SAINT-MARC
16^{ème} adjointe de quartier,
Sport
Société civile



Gérard SERVIES
17^{ème} adjoint de quartier,
Ressources humaines et administration générale
Société civile



Anne-Eugénie GASPARD
18^{ème} adjointe de quartier,
Vie associative et cohésion sociale
Conseillère métropolitaine



Claude MELLIER
Conseillère municipale
Conseillère métropolitaine



Loïc FARNIER
Conseiller municipal
Lutte contre les discriminations



Émilie MARCHES
Conseillère municipale
Politique de la ville
Radical de gauche



Jean-Louis COURONNEAU
Conseiller municipal
Mobilités douces et logistique urbaine



Amélie BOSSET-AUDOIT
Conseillère municipale
Petite enfance
Société civile



Marie-Ange CHAUSSOY
Conseillère municipale
Soutien aux associations caritatives et bénévolat



Aude BLET-CHARAUDEAU
Conseillère municipale
Familles et parentalité



Daniel MARGNES
Conseiller municipal
Maison de la nature



Jean-Michel CHERONNET
Conseiller municipal
Société civile



Marie-Ève MICHELET
Conseillère municipale
Relation avec les Maisons des habitants et le milieu associatif
Société civile



Éric SARRAUTE
Conseiller municipal
Transition énergétique



Samira EL KHADIR
Conseillère municipale
Vie scolaire et périscolaire
Société civile



Pierre SAUVEY
Conseiller municipal
Emploi
Société civile



Léna BEAULIEU
Conseillère municipale
Handicap et accessibilité



Olivier GAUNA
Conseiller municipal
Mémoire collective
Société civile



Michelle PAGES
Conseillère municipale
Suivi de l'Opah du Burck



Jean-Charles ASTIER
Conseiller municipal
Jeunesse et relation avec le mouvement sportif



Marie-Christine EWANS
Conseillère municipale
Marchés publics et bienveillance animale



Kubilay ERTEKIN
Conseiller municipal
Réussite scolaire et éducative
Société civile



Fatou THIAM
Conseillère municipale
Société civile



Serge BERPERRON
Conseiller municipal
Alimentation durable et agriculture urbaine



Arnaud ARFEUILLE
Conseiller municipal
Seniors et bien vieillir



Thierry MILLET
Conseiller municipal
d'opposition
Conseiller métropolitain



Christine PEYRE
Conseillère municipale
d'opposition



Thomas DOVICH
Conseiller municipal
d'opposition



Hélène DELNESTE
Conseillère municipale
d'opposition



Antoine JACINTO
Conseiller municipal
d'opposition



Sylvie DELUC
Conseillère municipale
d'opposition



Bruno SORIN
Conseiller municipal
d'opposition



Maria GARIBAL
Conseillère municipale
d'opposition

Développement durable

AVEC DÉSORMAIS UNE LIGNE VERTE INSCRITE À CHAQUE BUDGET, MÉRIGNAC EST ENTRÉE EN TRANSITION DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES.

L'URGENCE CLIMATIQUE INVITE À AMPLIFIER ENCORE LES EFFORTS :

les enfants nés dans les années 2010 devront émettre 8 fois moins de CO₂ que ceux nés dans les années 1950 afin de contenir le réchauffement à un niveau soutenable. Il est nécessaire d'agir dans tous les domaines : la rénovation énergétique des bâtiments pour plus de sobriété et d'économies,

le développement des énergies renouvelables, des pistes cyclables, la réduction ambitieuse des déchets, la promotion de savoir-faire innovants... En matière alimentaire, la Ville soutiendra le maraîchage, la création d'une ferme urbaine, la promotion des circuits-courts. Et pour protéger la biodiversité, le programme prévoit la végétalisation de la ville, la création d'îlots de fraîcheur et d'une mini forêt urbaine. Objectifs : atteindre la neutralité carbone en 2050, améliorer le quotidien des Mérignacais tout en contribuant localement à préparer un avenir meilleur pour les générations futures.



Il l'a dit
Daniel Margnes

Conseiller municipal
délégué à la Maison de la nature

« **Nous avons saisi l'opportunité d'acquérir un vaste domaine naturel en centre-ville afin d'en faire l'emblème d'une volonté politique forte de protéger notre environnement.** »

Une maison pour la nature

En lisière du Parc du Château situé en centre-ville, la Mairie va acquérir l'ancien Centre départemental de documentation pédagogique pour installer la Maison de la Nature.

Ce lieu de découverte et d'initiation à l'environnement pour tous les publics, sera également un centre de ressources pour accompagner la transition écologique.



Il l'a dit
Bastien Rivières

Adjoint au Maire délégué
à la transition écologique

« **La concertation avec les habitants, les associations et les acteurs du monde économique permettra de mener une transition écologique ambitieuse, guidée par la prise en compte des limites de la planète tout en s'assurant de répondre aux besoins essentiels de chacune et de chacun, aujourd'hui et demain.** »

Espace public

Le piéton est la « cellule souche » de la mobilité.

C'est aussi la priorité du plan Piéton récemment réalisé avec la Métropole pour être décliné sur la commune. Les moyens accordés au vélo se renforcent aussi : maison du vélo, box sécurisés, connexion des pistes cyclables avec le réseau de transport en commun... Pour encourager la pratique, des solutions innovantes comme la location longue durée sont déjà initiées.

Réaffirmer la trame verte

Des toitures et des trottoirs enherbés, de nouveaux parcs et des milliers d'arbres plantés, la Ville mise sur la végétalisation pour faire reculer l'emprise du béton. Elle adopte aussi des pratiques toujours plus respectueuses de l'environnement, les fauches tardives, par exemple, pour des espaces naturels plus riches en biodiversité.



Il l'a dit Gérard Chausset

Adjoint au Maire
délégué au domaine public,
espaces verts, mobilités et travaux

« La priorité, c'est la reconquête de l'espace public par les piétons et les cyclistes. Nous allons continuer à réserver des hautes de paix sécurisés dans les quartiers ou autour des écoles. Reconquête aussi pour la nature et la biodiversité qui doivent retrouver toute leur place au cœur de la Ville. »



Développement économique



SUR LE PLUS GRAND BASSIN ÉCONOMIQUE DE LA MÉTROPOLE, L'OBJECTIF EST CLAIR :

favoriser l'emploi local ! Pour l'atteindre et devenir, à moyen terme, territoire « zéro chômeur de longue durée », la Ville continuera à accompagner les entreprises, à développer l'offre de formation et à accompagner les Mérignacais sur le chemin de l'emploi. Elle apportera tout son soutien

au commerce de proximité en réservant des locaux pour des commerçants et artisans au cœur des quartiers et confortera l'activité des marchés. Toujours pour soutenir les toutes petites entreprises, un village des artisans sera créé à Beaudésert pour valoriser et partager les savoir-faire locaux. Les grands groupes jouent aussi un rôle essentiel à Mérignac, la Ville les soutient dans leur développement.



Elle l'a dit

Marie Récalde

Adjointe au Maire déléguée au développement économique, à l'emploi, à l'innovation, à la formation et à l'égalité femmes/hommes

« *La ville de Mérignac cultive une relation innovante et fertile avec son tissu d'entreprises. Nous continuerons de favoriser l'implantation des entreprises sur le territoire car créer de l'activité économique, c'est créer des emplois.* »

Tranquillité publique

Avec une hausse significative des effectifs de la police municipale et l'extension du périmètre de vidéo-protection, la Municipalité a prévu d'importants investissements sur la tranquillité publique. Elle mise aussi sur un partenariat rapproché avec la Police Nationale et, pour plus d'efficacité, espère installer le centre de contrôle des images des caméras au sein même du nouveau commissariat.

La prévention d'abord

Même s'il s'agit d'être très fermes avec les auteurs d'incivilités, la première mission des policiers municipaux reste le dialogue, l'information et la bienveillance, notamment sur le terrain auprès des jeunes.



Il l'a dit

Jean-Pierre Brasseur

Adjoint au Maire délégué à la tranquillité publique

« *Ce mandat verra se renforcer les moyens humains et matériels pour garantir la tranquillité et la sécurité de tous, mais aussi le développement de la participation citoyenne via des référents sensibilisés aux risques de cambriolage dans tous les quartiers.* »

Action sociale et solidaire



Elle l'a dit
de Sylvie Cassou-Schotte

Adjointe au Maire déléguée
à l'action sociale et solidaire

« *L'actualité sanitaire nous porte à toujours plus de vigilance pour prévenir tous les risques (précarité, isolement social, santé, logement,..) et garantir la protection sociale de tous. Elle nous invite à faire preuve d'adaptation et d'innovation pour développer le pouvoir de vivre et le pouvoir d'agir afin de permettre à tous d'exercer sa citoyenneté quel que soit son origine, son statut et ses fragilités.* »



Il l'a dit
Arnaud Arfeuille

Conseiller municipal délégué
aux séniors et au bien vieillir

« *La notion de séniors recouvre des réalités bien différentes. Entre de jeunes retraités mobiles, acteurs économiques, aidants pour leurs ascendants et descendants et, plus avant dans l'âge, des personnes moins autonomes, qui peuvent, pour des raisons de santé, avoir besoin d'une aide régulière, il s'agit d'apporter des services à chacun et, à tous, une écoute et une place à part entière au sein de la ville.* »

Plus que jamais d'actualité, l'action sociale a révélé toute son importance et toutes ses capacités d'adaptation et de réactivité pendant la crise sanitaire. Tirant les leçons de cette expérience inédite, la Ville entend renforcer encore le soutien aux personnes fragiles rencontrant des difficultés : sur le plan alimentaire en développant notre épicerie sociale et solidaire par une épicerie mobile qui pourra aller au plus près des habitants ; au niveau du logement pour accueillir des familles dans un parcours d'insertion dans un logement pérenne, pour offrir plus d'appartements adaptés aux personnes en situation de handicap, pour intégrer les personnes les plus éloignées de l'accès au logement via une maison relais. Pour les plus dépendants, en plus d'une halte de jour pour soulager les aidants, la construction d'un nouvel EHPAD en centre-ville est déjà à l'étude avec une habilitation sociale pour garantir son accessibilité pour tous les revenus.

Maison Relais des familles pour soutenir les familles et la parentalité

En partenariat avec les usagers et les associations familiales, la Ville avec le CCAS fait le pari de la co-construction d'un espace pour toutes les familles, quelle que soient leur taille ou leur composition.

Lieu ressource, d'accueil, d'informations et d'orientation mais aussi d'échanges et de partages, il soutiendra et accompagnera la parentalité et facilitera l'intégration des nouvelles familles à la vie de la collectivité.



Seniors

Sans présupposer à l'avance des besoins des séniors,

la Ville crée une nouvelle instance consultative réservée aux plus de 60 ans. Conseil des sages, des aînés, son nom n'est pas encore arrêté, mais elle aura vocation à faire entendre la voix des séniors sur leurs besoins spécifiques en matière de logement, de mobilité, d'espace public ou de loisirs.

Éducation



Les efforts réalisés pour la garde des tout-petits redoublent avec la création annoncée de nouvelles places de crèche à Chemin long et à la Glacière. Pour s'adapter au mieux à l'organisation des familles, la réflexion est aussi ouverte sur l'installation de crèches d'entreprises ou sur un dispositif d'aide complémentaire aux parents qui embauchent une assistante maternelle agréée.

LES ÉCOLES AU CŒUR DE LA VIE DES QUARTIERS

Le rythme d'investissement dans les bâtiments scolaires ne devrait pas faiblir sur le mandat ! Avec un horizon de 26 nouvelles classes en 10 ans, deux nouveaux groupes scolaires sont inscrits au programme : le premier à Chemin Long ouvrira en

septembre 2022, l'autre, au cœur de Mérignac Soleil en 2024. Le plan de rénovation des écoles maternelles se poursuivra en parallèle. Pas de répit non plus pour la lutte contre le décrochage scolaire avec le renforcement des moyens sur l'aide aux devoirs et sur les activités artistiques, citoyennes ou sportives.

LES ADOS DANS LA VILLE

Un nouveau pôle jeunesse devrait regrouper les services dédiés aux jeunes comme la Mission Locale, le BIJ ou l'espace Jeunes, mais aussi des logements, pour répondre à une forte demande. Le futur pass-jeunes permettra, lui, d'obtenir des tarifs préférentiels dans les équipements culturels ou sportifs de la Ville.



Elle l'a dit
Véronique Kuhn

Adjointe au Maire déléguée à l'Éducation

« *Au-delà de garantir les mêmes conditions et les mêmes chances de réussite scolaire à tous les enfants, nous avons pour ambition de voir grandir et s'épanouir des citoyens responsables et engagés* »



Elle l'a dit
Vanessa Fergeau-Renaux

Adjointe au Maire déléguée à la culture

« *Le rayonnement culturel de la ville se confirme d'année en année avec des événements devenus majeurs et des artistes du monde entier. Mais chez nous, certains restent encore exclus de la culture. Notre ambition est de construire des passerelles, une relation particulière avec chaque spectateur, du plus jeune au plus âgé.* »

Culture & Sport

CULTURE

Mérignac est aujourd'hui connue et reconnue pour ses équipements culturels, comme le Pin Galant ou le Krakatoa. Deux projets sont à l'étude : la rénovation du Krakatoa et la création d'une Maison des Arts au sein de la Maison Carrée. Lieu de promenades, de conférences, d'expositions ou d'arts vivants, elle accueillera aussi un atelier réservé aux pratiques amateurs.

Au programme, enfin, la création d'un « pass-culture et sport » qui devrait permettre aux Mérignacais d'accéder à toute l'offre sportive et culturelle avec une inscription unique et un tarif groupé.

SPORT

De nouveaux équipements sportifs vont voir le jour : pôle tennistique à la Roseraie, terrains de rugby au Burck et à Brettes, gymnases à Chemin long et à Beutre, près du futur collège. Mais aussi de nouveaux terrains sportifs à Capeyron et à Beaudésert. Le même effort sera porté aux sports en libre accès : city-stades...

Enfin, ce mandat sera celui de l'ouverture du plus grand complexe aquatique de la métropole : le nouveau stade nautique comportera 5 bassins dont 1 olympique et 1 en plein-air, des espaces ludiques, de détente, de remise en forme et de restauration... le tout chauffé aux énergies propres !



Elle l'a dit
Cécile saint-Marc

Adjointe au Maire déléguée au sport

« *Fidèles à notre objectif de permettre le sport pour tous, nous soutiendrons aussi bien nos sportives et sportifs de haut niveau que la pratique compétitive ou en loisirs en clubs qui doivent être accessibles et encadrées par des animateurs qualifiés. Nous porterons également une attention particulière au sport pratiqué dans nos parcs ou installations spécifiques ainsi qu'au sport santé pratiqué en prévention ou récupération après une maladie ou une opération.* »

La parole est à la majorité

AVEC ALAIN ANZIANI POUR UNE VILLE SOLIDAIRE, INNOVANTE ET DE LA QUALITÉ DE VIE.

L'élection d'Alain Anziani pour un 2^e mandat de maire à la tête de la 2^e ville de la Gironde et 6^e de la Région Nouvelle-Aquitaine est une bonne nouvelle pour Mérignac et ses habitants, c'est celle du bon sens et de l'intérêt général préservé. Les choix faits autour d'une équipe municipale majoritaire rassembleuse avec des convictions fortes garantissent un esprit de solidarité et d'innovation pour relever les défis tant sur le plan de la crise écologique, sociale et économique. La bienveillance pour toutes et tous, le bien vivre dans notre ville et le développement maîtrisé resteront des axes forts de la politique municipale du prochain mandat. Nous serons engagés avec le maire de Mérignac, Alain Anziani, pour répondre aux attentes et faire de Mérignac une ville accessible pour toutes et tous, tout en renforçant la qualité de vie.

Thierry Trijoulet/Président du groupe socialiste et apparentés.

DU BIEN VIVRE... AU VIVRE MIEUX

« *Il fait bon vivre à Mérignac* », un sentiment partagé par la majorité des mérignacais. Mais comment vivre mieux, sachant que nous devons composer avec l'héritage de politiques d'aménagement pas toujours maîtrisées ? Gérer les conséquences de l'étalement urbain comme dans les quartiers de Beutre et Beaudésert. Vivre au quotidien avec des mobilités chronophages, résultats des déséquilibres métropolitains entre foyers de population et centralités économiques autour de la rocade et de l'aéroport. Utiliser un réseau de transport en étoile saturé via un entrelacs qui ne nous permet plus d'optimiser nos temps de déplacement. Habiter près d'une zone d'activités commerciales parmi les plus actives de France.

Désormais, 8 élus écologistes au sein de la majorité municipale auront pour objectifs d'accélérer la transition écologique, de favoriser l'unité territoriale en repensant nos modes de déplacement, de renforcer la cohésion sociale et la solidarité à tous les niveaux, de repenser nos modalités d'approvisionnement, notre impact sur l'environnement et la santé publique à l'échelle de Mérignac comme à celle de la métropole.

Nous ne serons pas seuls, mais 30 élus écologistes de Bordeaux Métropole pour y parvenir. C'est par la pertinence du projet métropolitain incluant 28 communes que nous réussirons à remodeler notre agglomération et améliorer les conditions de vie de 750 000 habitants dont près de 10 % sont des mérignacais !

*Eric Sarraute
pour le groupe Mérignac Ecologiste et Solidaire*

UNE NOUVELLE MANDATURE COMMENCE

Les élections municipales 2020 ont été particulières et nous remercions les électrices et électeurs qui nous ont apporté leurs suffrages.

Particulières, par la longue durée d'un entre-deux tours suite à la crise sanitaire qui a fait de nombreuses victimes.

Particulières, au regard d'une très (trop) forte abstention, d'autant qu'habituellement elle n'affecte pas les élections municipales car la commune est le premier rempart social et citoyen reconnu par la population. Pour les six ans qui viennent, les élus communistes de la liste majoritaire conduite par Alain Anziani proposeront un nouveau cap pour la ville, en termes de transports, de logements, de sécurité et de solidarité en mettant l'accent sur l'investissement, la rénovation, la réalisation de nouveaux équipements, la poursuite et l'accentuation de services publics de qualité à offrir à nos concitoyens mérignacais ; cet objectif suppose des financements considérables à mettre en œuvre mais sans augmentation d'impôts. A cet effet, l'Etat se doit d'octroyer les moyens nécessaires par la revalorisation de la Dotation Générale de Fonctionnement permettant d'assurer tant le recrutement de fonctionnaires qu'un haut niveau de formation et de qualification.

Le cadre de vie quotidien des habitants de notre ville est au cœur de nos préoccupations ; nous affirmerons avec force notre attachement à la mise en place de services publics de qualité, utiles à l'intérêt général et au développement d'une ville solidaire respectant la nature, l'environnement et la justice sociale.

*Le groupe des élus communistes
Léna Beaulieu, Marie-Ange Chaussoy, Loïc Farnier
Joël Girard, Claude Mellier*

La parole est à l'opposition

MOBILISATION GÉNÉRALE POUR DÉFENDRE L'AÉROPORT ET LE SECTEUR AÉRONAUTIQUE

Le 5 mars dernier, lors du débat « France 3 Aquitaine », les déclarations choquantes de la représentante des Verts m'avaient amené à défendre le secteur aéronautique.

Voici ce que j'avais déclaré : « [...] N'oubliez pas que l'aéroport, c'est le civil, c'est aussi le militaire. Et il y a l'industrie autour. **Lorsqu'un coup sera porté aux activités aéroportuaires et aéronautiques dans cette métropole, sachez une chose : c'est que le drame que nous avons vécu avec Ford passera pour une blague.** Aujourd'hui, l'enjeu de l'aéroport, il faut le mesurer... Bien sûr, il faut être responsable sur le plan de l'environnement mais il faut aussi être responsable sur le plan social. La technologie avance. Les avions progressent, les motorisations progressent. [...] L'amélioration de la technologie, c'est aussi un moyen de limiter les impacts sur l'environnement ».

Depuis, la crise de la COVID 19 a plongé l'aéroport et les entreprises de l'aéronautique dans une crise dont les conséquences sur l'emploi et sur les ressources fiscales de nos collectivités sont prévisibles.

Un malheur n'arrive jamais seul : en mai, le ministre de l'économie imposait la suppression de la navette Bordeaux-Paris...

- Privées de cette liaison, combien d'usines seront relocalisées sur des sites plus accessibles ?
- Comment préserver notre bassin d'emploi et préparer l'avenir, sans moyens exceptionnels ?

Face à cette situation, notre réaction doit être collective et vigoureuse afin d'obtenir du gouvernement la compensation des décisions qu'il nous inflige et son appui pour que le territoire de Mérignac, berceau de l'aéronautique, devienne le pôle européen de recherche pour la mise au point de l'avion à hydrogène.

Thierry Millet et Sylvie Deluc

LANÇONS LE COMBAT POUR L'EMPLOI !

L'été est passé, et avec lui ce répit d'insouciance et de repos mérité et indispensable. Mais la pandémie est toujours là, dangereuse pour la santé de tous et encore plus destructrice d'emplois. Septembre arrive avec la terrible vague de disparitions d'entreprises et de postes de travail que nous craignons dans cette rubrique en juin.

Voilà déjà deux mois que les élections sont terminées et il est urgent de mettre toute l'équipe municipale au travail, avec tous les élus du centre, de droite et de gauche, réunis dans ce combat pour l'emploi des Mérignacaises et des Mérignacais.

Lançons, ensemble, enfin réunis, ce grand plan pour sauver, préserver et créer des postes de travail à Mérignac. Tous les services, tous les budgets et tous les talents doivent se regrouper autour d'un seul mot d'ordre : sauver les emplois des Mérignacais. Au-delà des clivages, élus de tous bords, il nous faut immédiatement nous mettre en ordre de bataille pour combattre le tsunami du chômage qui arrive.

Mérignac a les capacités financières, structurelles, humaines pour préserver nos habitants par tous les moyens de notre ville. Aujourd'hui est le temps de l'action.

Nous proposons de créer une grande commission qui accompagnera, avec l'ensemble de nos services, tous les chercheurs d'emplois et toutes les entreprises qui créeront de l'emploi pour les Mérignacais.

Nous proposons aussi de subventionner toutes les associations de notre ville qui créeront un emploi. Elles sont nombreuses, elles sont le dynamisme et le lien social de notre ville, elles sont l'épanouissement de nos habitants. Et elles ont besoin de permanents. Nos impôts seront bien utilisés pour cette cause : l'emploi des Mérignacais.

Nous, Nouveau Mérignac, sommes prêts et disponibles, dans un esprit positif, participatif et bienveillant.

Maria Iacob GARIBAL & Bruno SORIN

Restons en contact

Vous pouvez rencontrer votre élu de quartier

en contactant la démocratie
locale au **05 56 18 89 06**
ou sur: [democratie.locale@
merignac.com](mailto:democratie.locale@merignac.com).

Retrouvez toutes les dates des
prochains conseils de quartier
sur l'appi Ici Mèrignac ou sur
le site merignac.com.



Les quatre adjoints de quartier



**Cécile
Saint-Marc**

**ARLAC
LE BURCK
LES EYQUEMS**



**Anne-Eugénie
Gaspar**

**CAPEYRON
CENTRE-VILLE**



**Alain
Charrier**

**BOURRAN
LA GLACIÈRE**



**Gérard
Serviès**

**BEUTRE
BEAUDÉSERT
CHEMIN LONG**

VOS PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

**LUNDI 5 OCTOBRE
À 18H**

**LUNDI 2 NOVEMBRE
À 18H**

**MERCREDI 16 DÉCEMBRE
À 18H**

**SALLE DU CONSEIL
MUNICIPAL**

HÔTEL DE VILLE
60, AVENUE DU
MARÉCHAL-DE-LATTRE-DE-
TASSIGNY

Chaque quartier dispose
également d'un conseiller
municipal délégué,
retrouvez-les sur merignac.com.

VOTRE PROCHAIN MAGAZINE MUNICIPAL

Mèrignac
magazine

**Le prochain magazine, n°127
sera diffusé à partir du 5 octobre 2020**